



La fnic cgt communique

Communique de presse

Appel de la FNIC-CGT Branche Pétrole

Pendant 24 heures, le 28 avril, pas une goutte de produits pétroliers ne doit sortir des raffineries ni des dépôts.

La loi Travail de la ministre El Khomri, a été écrite par le MEDEF, et mise en débat à l'assemblée par le gouvernement socialiste. Son application signifierait la fin du Code du travail, socle commun des garanties collectives dans le pays, et la mise en place d'autant de règles qu'il existe d'entreprises.

Après de puissantes mobilisations depuis le 9 mars, occultées par la complicité des entreprises des médias, dont les temps d'antenne sont consacrés à une multitude de contre-feux, le patronat ne cède pas, affirmant que le retrait de la loi serait une « catastrophe ».

La majorité de la population est hostile à cette loi, excédée par l'absence de tout résultat de la politique menée dans notre pays, hormis le niveau vertigineux des profits pour les entreprises, amenant un cash-flow dont l'explosion actuelle des fusions-acquisitions est la résultante.

Concrètement dans le pétrole, la loi Khomri implique la fin de notre Convention Collective Nationale du Pétrole, car tout accord signé localement, même inférieur, pourra y déroger. En fonction des rapports de forces, on pourra voir des entreprises du pétrole dérogeant à l'anticipation conventionnelle à la retraite des travailleurs postés, dérogeant à l'obligation et au niveau des primes d'ancienneté, de quart, etc.

**Nous sommes tous concernés !
Le gouvernement DOIT retirer la loi.**

POUR IMPOSER CE RETRAIT DE LA LOI, NOUS METTONS EN DÉBAT UNE RADICALISATION DU MOUVEMENT DE PROTESTATION DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ.

C'EST POURQUOI LA FNIC-CGT APPELLE SES SYNDICATS À DES MOBILISATIONS MASSIVES, À LA GRÈVE, DANS LE PÉTROLE.

LE 28 AVRIL, POUR UNE DURÉE POUR L'INSTANT LIMITÉE À 24 HEURES, PAS UNE GOUTTE DE PRODUIT PÉTROLIER NE DOIT SORTIR DE NOS RAFFINERIES, DE NOS DÉPÔTS !

DE LA MONTÉE DES MOBILISATIONS, DE **LEUR EXTENSION À L'ENSEMBLE DES SECTEURS ÉCONOMIQUES, DÉPENDRONT LA POURSUITE ET L'EXTENSION DU MOUVEMENT DANS LA BRANCHE PÉTROLE.**

Fait à Montreuil, le 15 avril 2016